



**Procès-verbal du Conseil
d'Administration (CA) de la Fédération
Départementale des Chasseurs du
Bas-Rhin (FDC 67)
du 3 juillet 2023 à Kolbsheim**

Membres du Bureau présents :

Frédéric Obry (Président), Alette Schaeffer (Vice-Présidente), Christian Muller (Vice-Président), Marc Schirer (Secrétaire), Samuel Balzer (Trésorier), Pascal Kentzinger (Trésorier-Adjoint),

Administrateurs présents : Patrick Caussade, Christian Heckel, Bruno Keiff, Christophe Schmitt, Éric Trendel et Roland Vetter

Absents excusés : Charles Kleiber (pouvoir à Samuel Balzer), Michel Pax (pouvoir à Frédéric Obry), Bernard Schnitzler (pouvoir à Marc SCHIRER) et Roland Schoeffler (pouvoir à Patrick Caussade)

1. Approbation du PV du CA du 5 juin 2023

Le procès-verbal du CA du 5 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur l'audit énergétique et les travaux à envisager à la FDC 67

Éric TRENDEL fait le point des travaux qui devraient être réalisés, étant précisé que l'audit confirme la mauvaise isolation du bâtiment, ce que confirment également les factures de mazout.

La solution la plus efficace serait de mettre en œuvre une PAC air-eau ou eau-eau, compte tenu de la proximité de la nappe phréatique, doublée d'une isolation extérieure performante.

Des devis seront demandés à diverses entreprises locales et seront examinés lors d'un prochain conseil, afin de prendre une décision définitive.

3. Revue des interventions drones : mesures à prendre

Le dernier drone acquis (MAVIC 3) donne satisfaction et bénéficie de la dernière technologie.

Compte tenu de la demande, le conseil décide d'en acquérir un autre exemplaire et de prendre une option sur un troisième appareil.

4. Création d'une association : pilotes de drones

Une association de pilotes de drones sera créée dont le siège sera à la FDC 67.

Elle regroupera tous les pilotes qui seront assurés au travers de l'association.

5. Création d'une commission jeunes chasseurs

Beaucoup de jeunes chasseurs "disparaissent" lorsqu'ils ne sont plus en contact avec un locataire qui les invitait auparavant (près de la moitié des jeunes chasseurs ne valident plus leur permis de chasser après deux ans).

De son côté, l'association des jeunes chasseurs assure leur formation mais ne peut s'occuper de leur suivi.

Il est décidé de créer une commission "jeunes chasseurs" qui permettra de les suivre de plus près, en concertation avec l'association des jeunes chasseurs.

6. Fonctionnement des commissions de la FDC 67

Il faut que nos commissions montent en gamme en vue de l'opération petit gibier l'année prochaine et des plans de chasse grand gibier qui vont évoluer (chamois).

7. Subventions : Club des amateurs de teckels et Philippe Jehin

Le conseil décide d'allouer une subvention de 300 € au Club des Amateurs de Teckels, ainsi qu'une somme de 500 € à Monsieur Philippe Jehin pour une aide à l'impression de son mémoire intitulé "L'Homme et la faune sauvage dans le Rhin supérieur de la Renaissance à la Révolution".

8. Divers

M. Grandadam a adressé une lettre contestant l'agrainage à tous les maires des communes forestières.

D'après lui, ce sont à présent les sangliers qui sont responsables de l'état de nos forêts !

Une réponse détaillée lui sera adressée ainsi qu'aux maires des communes forestières, en concertation avec le FIDS qui critique comme nous, le contenu de cette lettre.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h00.

Le Président,



Frédéric Obry

Le Secrétaire,



Marc Schirer